
Les dialectes comme patrimoine culturel de la Réserve de biosphère de Moselle Sud

Catherine Lacombe

 <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1697>

DOI : 10.57086/cpe.1697

Electronic reference

Catherine Lacombe, « Les dialectes comme patrimoine culturel de la Réserve de biosphère de Moselle Sud », *Cahiers du plurilinguisme européen* [Online], 16 | 2024, Online since 17 décembre 2024, connection on 13 février 2025. URL : <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1697>

Copyright

Licence Creative Commons – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Les dialectes comme patrimoine culturel de la Réserve de biosphère de Moselle Sud

Catherine Lacombe

OUTLINE

Introduction

1. Contexte et objectifs de l'étude

1.1. Le Pays de Sarrebourg et la Réserve de biosphère de Moselle Sud

1.2. Les langues comme « patrimoine culturel » ?

2. La situation linguistique de la Moselle Sud : un état des lieux

2.1. Une dualité linguistique caractéristique

2.2. Le lorrain roman

2.3. Les variétés germaniques, francique et alémanique

3. Les pistes de valorisation : collecte de témoignages

3.1. Préparation et réalisation de la collecte de témoignages

3.2. Analyse des discours recueillis

Conclusion

TEXT

Introduction

- 1 Comme ses voisins immédiats, le Luxembourg et l'Alsace, le département de la Moselle est situé sur la « frontière » linguistique entre l'espace de langue romane et l'espace de langue germanique en Europe occidentale : en plus du français, qui est la langue nationale et officielle, une petite partie de la population de ce département parle encore des dialectes germaniques ou romans, ce qui en fait une zone d'observation privilégiée des phénomènes liés au contact des langues, mais aussi d'éventuels liens entre les langues et cultures locales et les territoires sur lesquels elles sont implantées. Langues et territoires peuvent en effet être envisagés comme des constructions sociales permettant l'appropriation de l'espace et le développement de sentiments d'appartenance à ce dernier, et il convient alors de s'interroger sur le rôle que jouent ces liens dans la préservation des langues et cultures locales.

En effet, la question des langues régionales et minoritaires ne se limite ni à des querelles de linguistes, ni au nombre des locuteurs, ni à la défense d'un patrimoine culturel, même si tous ces aspects ont leur importance, elle est aussi affaire de territoire : sur quel territoire sont-elles parlées, ou le plus souvent, quel est le territoire sur lequel certains partisans de leur renaissance souhaiteraient les remettre en usage et pourquoi ? (Giblin, 2002 : 3-4).

- 2 Cette contribution présente les questionnements et résultats d'une étude menée à la demande du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Sarrebourg avec pour objectif de faire, d'une part, un état des lieux des dialectes encore parlés ou connus sur le territoire, et d'étudier, d'autre part, les pistes de valorisation et perspectives existantes pour sauvegarder ce qui est considéré comme un « patrimoine » au sein de la Réserve de biosphère de Moselle Sud (désormais RBMS). Il s'agit ici d'interroger le rôle des institutions et collectivités territoriales dans le développement des langues et leur promotion : pourquoi la RBMS s'intéresse-t-elle à ce qu'elle appelle son « patrimoine » linguistique ? Qu'est-ce qui en fait l'originalité ? Quels sont les leviers dont dispose cette structure pour le préserver d'une part, et le valoriser d'autre part ?
- 3 Nous présenterons dans une première partie le contexte dans lequel l'étude a été menée, en interrogeant la notion de « patrimoine culturel » et ses liens avec la situation sociolinguistique de la Moselle, ainsi que le rôle et les intérêts d'une réserve de biosphère dans la préservation de ce « patrimoine ». Nous synthétiserons les résultats de l'étude menée visant un état des lieux de la situation linguistique dans la deuxième partie, avant d'analyser les données et témoignages collectés dans le cadre de cette étude dans la troisième et dernière partie.

1. Contexte et objectifs de l'étude

1.1. Le Pays de Sarrebourg et la Réserve de biosphère de Moselle Sud

- 4 Au début des années 1990, l'association des maires de l'arrondissement de Sarrebourg a élaboré des projets de développement à

l'échelle de son territoire, ce qui a conduit à l'organisation de celui-ci en « Pays » mise en place en 1998. Le PETR est ainsi à l'initiative de la construction du « Pays de Sarrebourg » pour élaborer, mettre en œuvre et suivre la cohérence territoriale¹. Un « Pays », ce sont ainsi des acteurs qui travaillent ensemble sur un projet partagé autour de quatre grands thèmes : l'économie (emploi et formation), l'aménagement du territoire et de l'environnement, le cadre de vie et le service aux habitants, et le tourisme.

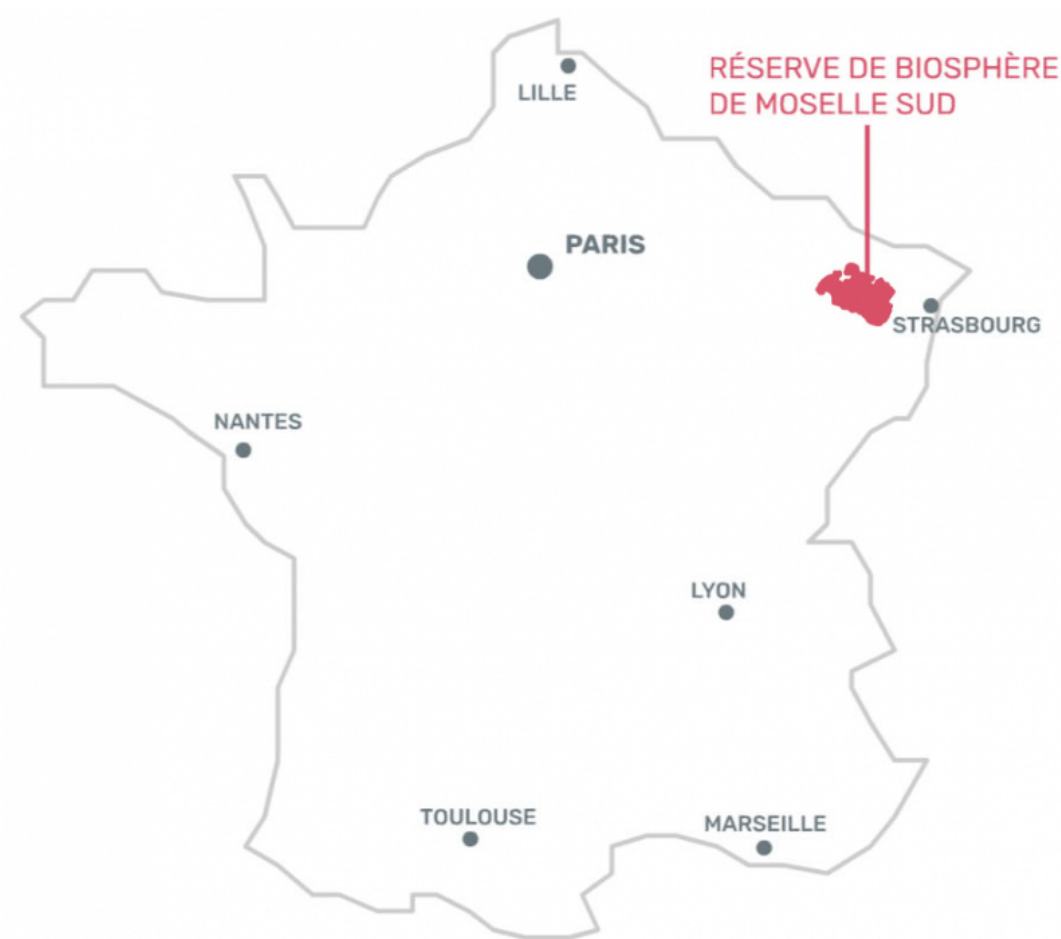
- 5 Le Pays de Sarrebourg est engagé depuis de nombreuses années dans un programme LEADER (Liaisons entre actions pour le développement de l'économie rurale) qui est un programme européen de développement rural consacré au financement, par le biais de subventions, de projets innovants dans les zones rurales. Parmi ces projets figure entre autres la Réserve de biosphère de Moselle Sud (RBMS), un projet de territoire qui s'inscrit dans le cadre du programme de recherche *Man And Biosphere* de l'UNESCO. « Les Réserves de biosphère sont les outils de ce programme pour encourager la protection de l'environnement tout en conciliant les pratiques de développement durable sur les territoires². » Ce sont des

lieux désignés par l'UNESCO pour expérimenter et illustrer des pratiques de développement durable à l'échelle régionale, en conciliant le développement social et économique des populations avec la conservation de la diversité biologique et plus largement la protection de l'environnement, dans le respect des valeurs culturelles³.

- 6 Le territoire de la RBMS s'étend sur plus de 139 000 ha, bien au-delà du territoire couvert par le PETR du Pays de Sarrebourg (qui couvre 102 communes sur 976 km²) et compte 76 610 habitants répartis sur 138 communes (voir cartes 1, 2 et 3). Ce territoire est constitué d'une mosaïque de paysages, d'écosystèmes et d'un ensemble de sites remarquables considérés comme faisant partie de son patrimoine. Situé sur le Plateau lorrain, entre les rivières de la Moselle et de la Sarre, et se prolongeant vers le sud de la Lorraine, il s'étend depuis le Pays du Saulnois, autour de Château-Salins, jusqu'au Pays de Sarrebourg. Sur une partie de ce territoire se trouvent de nombreux étangs, tels que l'étang de Lindre (600 ha) et l'étang du Stock (360 ha), qui sont les plus importants, ou encore ceux de Gondrexange,

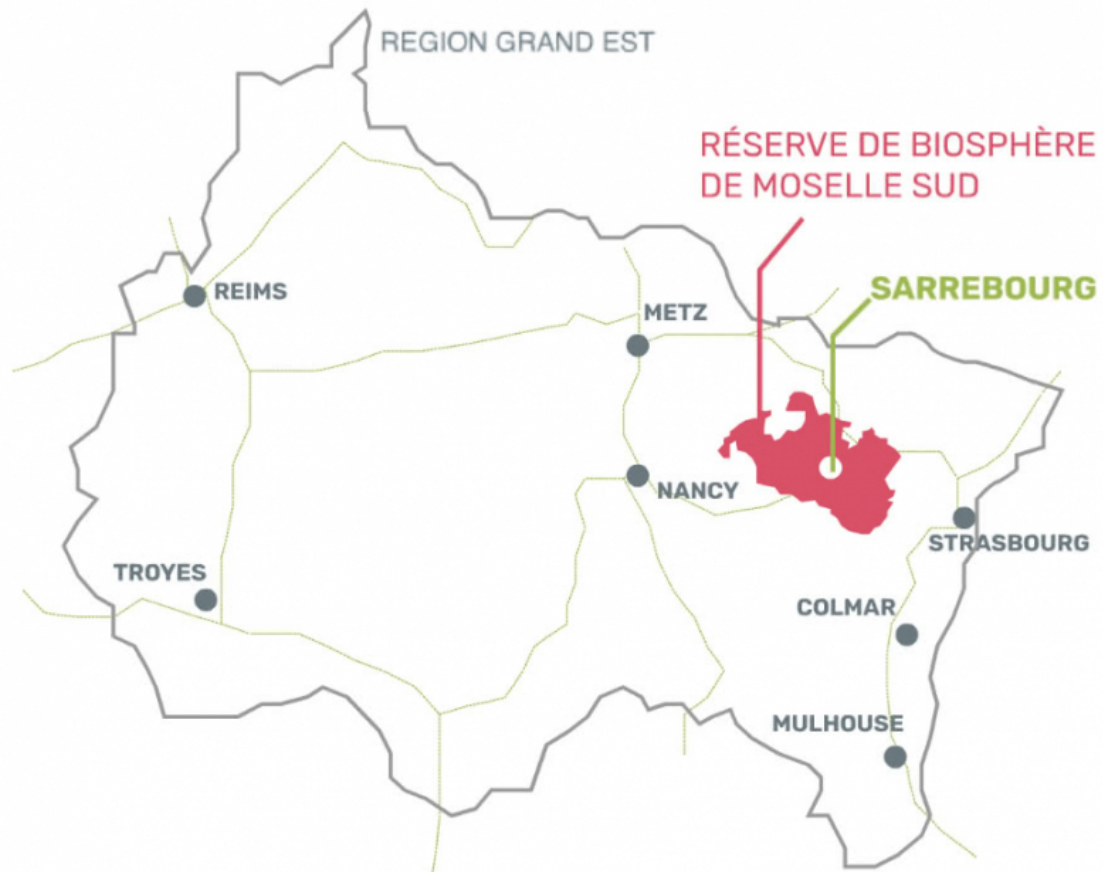
Mittersheim et Réchicourt-Le-Château, qui font de cette zone du département une terre de culture et d'élevage, dont les paysages sont très éloignés des représentations héritées du passé industriel de la Moselle.

Carte 1 – Localisation de la Réserve de biosphère de Moselle Sud en France



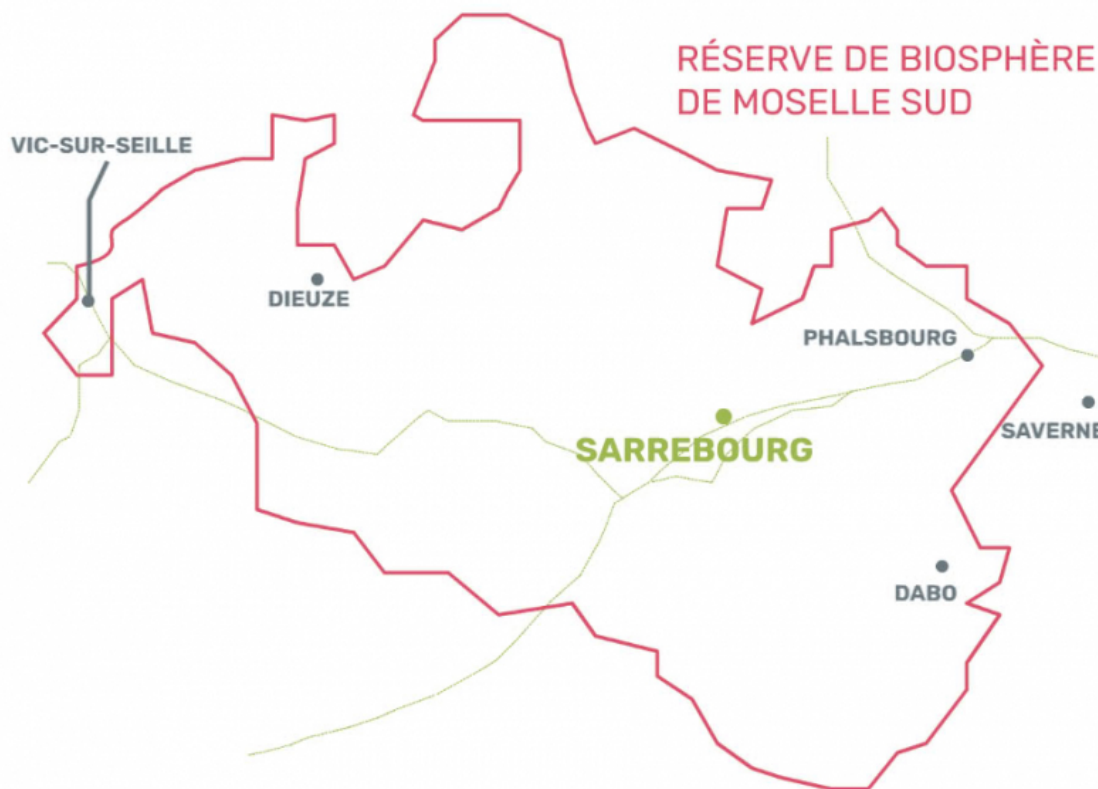
Source : Carte reproduite avec l'aimable autorisation de la Réserve de biosphère de Moselle Sud, [<https://biosphere-moselle-sud.fr/>], consulté le 30 octobre 2024.

Carte 2 – Localisation de la Réserve de Biosphère de Moselle Sud dans le Grand Est



Source : Carte reproduite avec l'aimable autorisation de la Réserve de biosphère de Moselle Sud, [<https://biosphere-moselle-sud.fr/>], consulté le 30 octobre 2024.

Carte 3 – Localisation de la Réserve de Biosphère de Moselle Sud en Moselle



Source : Carte reproduite avec l'aimable autorisation de la Réserve de biosphère de Moselle Sud, [<https://biosphere-moselle-sud.fr/>], consulté le 30 octobre 2024.

1.2. Les langues comme « patrimoine culturel » ?

- 7 Depuis l'aboutissement du projet de Réserve de biosphère porté par le PETR du Pays de Sarrebourg, en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine, les communautés de communes de Sarrebourg, du Saulnois et de Phalsbourg, et reconnu par l'UNESCO le 15 septembre 2021, la France compte seize réserves de biosphère dont trois sites ultramarins (la Martinique, l'archipel de Guadeloupe et la commune de Fakarava en Polynésie française) ainsi que deux réserves de biosphère « transfrontières » (les Vosges du Nord-Pfälzerwald, avec l'Allemagne et le Mont Viso avec l'Italie)⁴.
- 8 Parmi les missions de ces réserves de biosphère, on peut interroger la première d'entre celles qui sont listées sur le site Internet de

la RBMS⁵, à savoir « conserver le patrimoine naturel et culturel en impliquant la population ».

- 9 Dans chacune de ces réserves, le « patrimoine naturel et culturel » doit dès lors être recensé afin que puissent être élaborées des actions en vue de sa « conservation » et de son « développement », mais aucune indication n'est disponible concernant les critères définitoires de ce qui est compris comme « patrimoine », et chaque réserve semble dès lors libre d'établir ses propres critères. S'agissant d'un programme de l'UNESCO, « Man and Biosphere », on peut supposer que c'est sur la définition du patrimoine culturel immatériel retenue par l'UNESCO⁶ que s'appuient ces critères :

on entend par « patrimoine culturel immatériel » les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Ce patrimoine culturel immatériel se manifeste notamment dans « les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel⁷ ».

- 10 Or il convient de s'interroger sur la place et le rôle des langues et dialectes locaux dans ce qui constitue le patrimoine culturel de ces « réserves de biosphère » (désormais RB). Le terme de « réserve » lui-même dénote une dimension conservatoire : dans le domaine de l'écologie, une réserve est en effet un « territoire où des mesures de protection spéciales sont appliquées en vue de la conservation d'espèces ou de milieux naturels présentant un intérêt exceptionnel sur le plan biologique ou esthétique »⁸. Dans notre cas, on pense inévitablement au sens donné à ce terme en ethnologie, à savoir un « territoire assigné aux indigènes dans certains pays et soumis à un régime particulier »⁹. En lien avec les questions de préservation et de protection du patrimoine, le sens que prend le terme de « réserve » dans le domaine militaire peut également être invoqué, puisqu'il peut s'agir aussi de l'« ensemble des forces qui ne sont pas engagées immédiatement et sont laissées disponibles en vue d'une intervention opportune et décisive »¹⁰. En l'occurrence, on peut s'interroger sur le

rôle que jouent ces réserves et leur éventuel pouvoir d'intervention dans la préservation des langues et cultures locales.

- 11 Le terme de « biosphère » est quant à lui emprunté aux sciences dites naturelles, plus particulièrement à la biogéographie, discipline dans laquelle il désigne « l'une des couches géochimiques de la sphère terrestre, constituée par la masse organique des êtres vivants », et qui, par extension, prend le sens d'« enveloppe animée de la terre où se manifeste la vie organique »¹¹. S'il est sans doute peu connu du grand public, ce terme comprend le préfixe *bio-* qui permet de le rapprocher facilement du terme de « biodiversité », dont les enjeux de la préservation font depuis quelques années l'objet de nombreux discours politiques et médiatiques (Altmanova et al., 2022).
- 12 Une consultation menée auprès des différentes réserves de biosphère françaises a permis de recenser des actions menées sur leur patrimoine culturel respectif¹² : dans la plupart de ces réserves de biosphère, une ou plusieurs autres langues que le français sont historiquement implantées et considérées comme faisant partie du patrimoine culturel de la biosphère (par exemple le créole dans la RB de l'Archipel de la Guadeloupe ou le breton dans la RB des îles et de la mer d'Iroise), mais toutes les RB n'intègrent pas nécessairement la dimension linguistique dans leur plan de sauvegarde patrimonial. En effet, ce sont principalement des actions de préservation des espèces et milieux naturels qui font l'objet d'actions dans ces RB, les actions en faveur de la protection d'un patrimoine culturel étant beaucoup moins mises en avant. Le rapprochement entre protection de la biodiversité naturelle et ce que certains appellent aujourd'hui la préservation de « la diversité bioculturelle »¹³ ne va effectivement pas de soi. De plus, comme le constatent Alén Garabato *et al.* (2023 : § 22), « [s]i les langues dites régionales ne subissent plus véritablement le poids de la coercition, elles peuvent cependant être oubliées ou négligées par les pouvoirs publics français : l'emploi ou la valorisation d'une langue locale n'est pas partout un réflexe institutionnel ».
- 13 Dans le contexte français, ces actions de préservation semblent participer du processus de patrimonialisation dont font l'objet les langues et dialectes locaux aujourd'hui généralement appelés « langues régionales » ou « langues de France » : en 2008, les langues régionales ont été reconnues comme faisant partie du « patrimoine

de la France »¹⁴, consacrant ainsi « une vision patrimoniale des langues régionales » (Alén Garabato et Boyer, 2022 : 11). Celles-ci sont listées dans le rapport Cerquiglini¹⁵, rendu dans le contexte de la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe dans lequel sont recensées soixante-quinze langues

[...] distinctes de la langue officielle figurant à la rubrique « Le patrimoine linguistique de la France ». Le rapport associe régulièrement ces langues au « patrimoine » tantôt culturel, tantôt national, voire les deux, sans jamais proposer une définition du « patrimoine » associé aux « langues de la France ». (Colonna, 2022 : 27)

- 14 Si les critères qui sous-tendent l'association entre « langue régionale » et « patrimoine » (« culturel » ou « linguistique ») demeurent pour le moins implicites, cette association est régulièrement opérée dans les discours institutionnels (Colonna, 2022) et il n'est dès lors pas surprenant de la retrouver dans l'intitulé de la mission qui a été confiée à l'autrice de cette contribution par la RBMS, à savoir « une étude historique et géographique du patrimoine linguistique au sein de la biosphère de Moselle Sud » (Lacombe, 2024 : 8). Il s'agissait en effet de réaliser une étude bibliographique, des entretiens individuels, de dresser un état des lieux et de lister des préconisations de sauvegarde pour chaque dialecte en présence.
- 15 Pour la RBMS, « cette action s'inscrit dans un processus plus vaste d'appropriation du territoire de ce patrimoine afin d'imaginer des actions futures » (extrait des documents de communication diffusés au sujet de l'étude) : ce n'est évidemment pas « le territoire » lui-même qui s'approprie ce patrimoine, mais la structure collective du PETR et les femmes et les hommes qui travaillent pour cet opérateur et/ou vivent sur ce territoire, et il convient de se demander dans quelle mesure ce patrimoine linguistique sera potentiellement mobilisé en tant qu'atout pour le développement et la promotion du territoire et/ou, inversement, dans quelle mesure le territoire, compris ici comme structuration patrimoniale de l'espace par un opérateur public, peut se mettre au service des langues qui y sont implantées. Dans la RBMS, celles-ci sont au nombre de trois : l'une romane, « le lorrain », recensé parmi les langues d'oïl dans le rapport Cerquiglini,

et deux autres germaniques, le francique rhénan et l'alémanique, rassemblés sous le syntagme « dialecte allemand d'Alsace et de Moselle » dans le même rapport (cf. *supra*).

2. La situation linguistique de la Moselle Sud : un état des lieux

- 16 La première étape de cette étude a consisté à faire un état des lieux des publications disponibles sur les langues et la situation linguistique de ce territoire. L'ouvrage de référence concernant l'histoire des langues en présence sur le territoire de la Moselle reste l'*Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine* de Lévy (1929), même si ce dernier a tendance à se focaliser sur les parlers germaniques. Force est de constater que les travaux plus récents ne traitent plus du territoire lorrain, ni même mosellan, dans sa globalité, mais se consacrent soit aux variétés romanes, soit aux variétés germaniques en présence.
- 17 La Moselle, département de l'actuelle région Grand Est, a une frontière au nord avec l'Allemagne (*Saarland*, région de la Sarre), à l'est avec le département du Bas-Rhin, au sud et sud-ouest avec le département de Meurthe-et-Moselle, et au sud avec le département des Vosges. Du fait de sa position centrale, il est un très bon exemple de territoire où les langues coexistent et entrent en contact. Cet aspect est particulièrement marqué au Pays de Sarrebourg, situé à l'est de la RBMS.

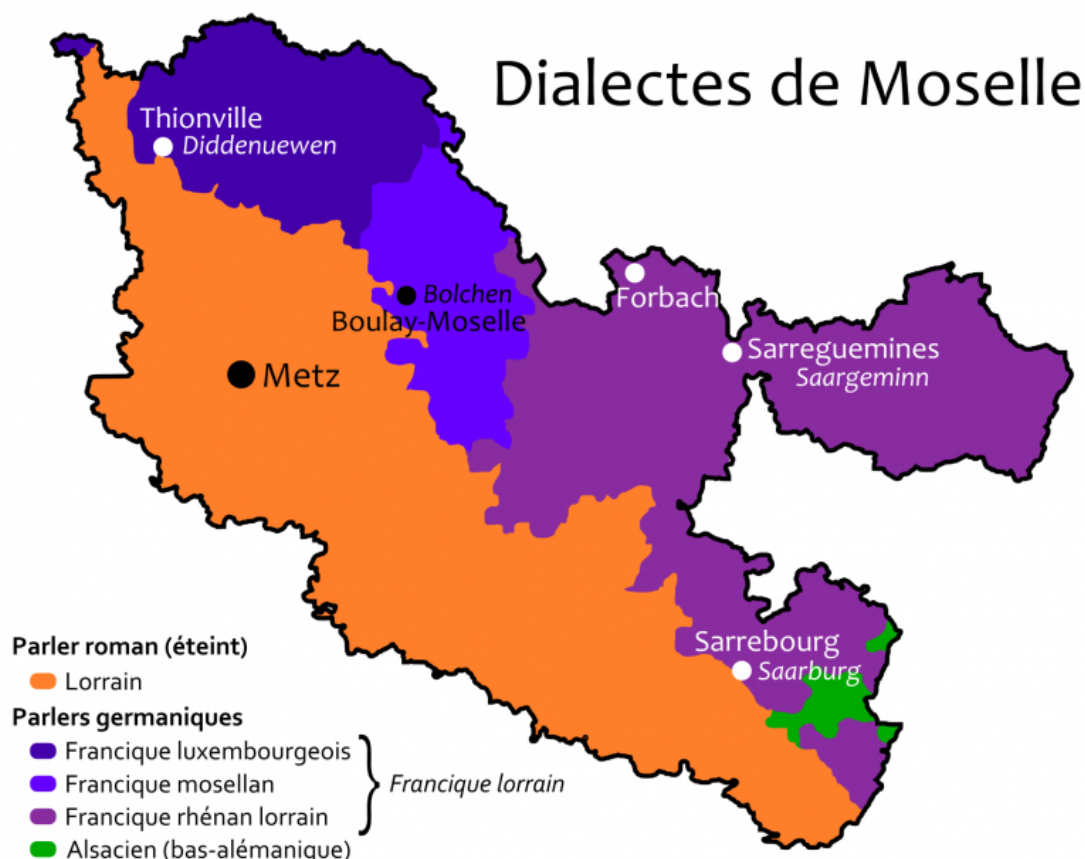
2.1. Une dualité linguistique caractéristique

- 18 Une « frontière » linguistique traverse le département de la Moselle sur plus de 100 km, de Thionville au nord-ouest à Sarrebourg au sud-est, et divise ce territoire en deux parties distinctes : une aire de langues germaniques et une aire de langues romanes (Philipp, 2003). Formée au Moyen Âge, elle s'est stabilisée à partir du x^e siècle pour se maintenir remarquablement, à quelques exceptions près, jusqu'à nos jours (Beyer et Fehlen, 2019 : 111). Bien qu'invisible, elle se révèle notamment au travers de la toponymie avec une différence entre les localités germanophones et francophones (les suffixes de noms de

villages en « -ange » et « -ing » sont ainsi des variantes du suffixe germanique « ingen », cf. Simmer, 2002).

- 19 Or, la Moselle Sud, et le Pays de Sarrebourg en particulier, est précisément située sur la zone de contact entre l'aire de langue romane et l'aire de langue germanique, d'une part, mais aussi sur la zone de transition entre les dialectes franciques et alémaniques au sein de l'aire germanique, d'autre part, comme l'illustre la carte 2 ci-dessous (sur laquelle on remarquera d'emblée que le « parler roman » est présenté comme « éteint », cf. *infra*).

Carte 4 – Dialectes présents dans le département de la Moselle (France)



Source : JuJu939, 2011, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Dialectes_de_Moselle.svg], CC-BY-SA 3.0, consulté le 30 octobre 2024.

- 20 C'est ainsi la dualité linguistique et culturelle du département de la Moselle qui lui donne sa principale originalité. C'est un pays de l'Entre-Deux, une terre de transition (Weyland, 2010) entre langues romanes et langues germaniques, mais aussi entre différents

dialectes germaniques. Bien que l'on parle de « frontière » linguistique, les locuteurs de ces différents dialectes sont amenés à se côtoyer au sein de cet espace de transition. Colette Méchin (2001 : 221) indique ainsi que

depuis le XVIII^e siècle au moins, il est d'usage de considérer la limite linguistique entre les anciens parlers romans et german[iques] qui traverse l'actuel département de la Moselle comme une ligne de rupture entre deux « civilisations » profondément et très anciennement distinctes

mais son enquête montre que « plus on s'approche de cette fameuse limite linguistique, moins les différences sont perçues par ceux qui vivent là » (Méchin, 1999 : 95-96).

2.2. Le lorrain roman

- 21 Le lorrain roman (appelé également parfois « patois lorrain », cf. *infra*) fait partie des langues d'oïl et était pratiqué couramment jusqu'au début du XX^e siècle (il était parlé à Nancy jusqu'en 1900). Après le rattachement de la Lorraine à la France en 1766, et à partir de la Révolution française, l'État va entreprendre « une politique de francisation basée sur l'argument de la langue nationale comme instrument de cohésion politique et sociale. Le patois n'est pas seulement perçu comme élément centrifuge, mais aussi comme frein au progrès et à la modernisation » (Fehlen, 2013 : 417). Avec la scolarisation obligatoire à partir de la fin du XIX^e siècle et la francisation qui en découle, le lorrain roman fut progressivement délaissé au profit du français, mais subsista plus longtemps en milieu rural. Il est en sérieux déclin depuis les années 1930 et en perdition depuis le milieu du XX^e siècle.
- 22 Il a néanmoins fait l'objet de collectes linguistiques et de publications, comme le *Dictionnaire des patois romans de la Moselle* de Zéliqzon (1924), et, comme la plupart des dialectes parlés en France, il est décrit dans l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane* (Lanher et al., 1979-1988) initié par le CNRS. L'espace francophone du département de la Moselle, où était parlé historiquement le lorrain roman, s'étend du Pays de Sarrebourg vers l'ouest jusqu'en Meurthe-et-Moselle. Il se compose de plusieurs zones

dialectales, catégorisées comme des « patois » sur la carte 5 ci-dessous. Ceux qui sont présents dans la RBMS font partie des ensembles appelés « Saunois » et « Vosgien » par Zéliqzon (1924).

Carte 5 – « Carte des patois romans de la Moselle » (Zéliqzon, 1924 : XX)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Gallica/BnF, consulté le 30 octobre 2024 [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k30761726>].

23 Aujourd'hui, c'est une population plutôt âgée et rurale qui le pratique encore, mais aucune donnée chiffrée récente n'est disponible à ce sujet. Simoni-Aurembou (2003 : 155) souligne que « la Lorraine romane est certainement l'une des régions de France où il est le plus difficile de mener des enquêtes dialectales sur le terrain en raison de la disparition des locuteurs » et qu'une estimation « d'un ou deux milliers serait très optimiste ». Les descriptions récentes de ce dialecte font en effet cruellement défaut¹⁶, et il ne suscite plus guère que l'intérêt de quelques passionnés qui tentent de faire perdurer

cette langue au travers d'activités culturelles pour entretenir la « mémoire vive ».

- 24 On peut revenir ici sur les différentes dénominations dont ces dialectes font l'objet : Boyer (2013 : 172) rappelle que « patois » est « la désignation largement reprise, par opposition à « (idiome) français », « langue française » ou encore « idiome national ». Comme dans la plupart des régions de France, ce désignant est ainsi devenu « un instrument particulièrement efficace » (Boyer, 2013 : 173) du processus de substitution sociolinguistique des dialectes locaux par le français, langue nationale et officielle. Vers l'Est vosgien, dans les parlers dialectaux germaniques, le dialecte lorrain roman est aussi désigné par le terme « welche », qui désigne tout ce qui n'est pas germanique. Les « Welches » sont donc les locuteurs de parlers romans qui vivent au contact des locuteurs des parlers germaniques. C'est ainsi que sont désignés également les habitants de certaines vallées de la Haute-Alsace, locuteurs de parlers dialectaux romans et non germaniques (Michel, 2015). À force d'être désignée comme « welche » par les Alsaciens des environs, la population semble avoir intériorisé cette altérité.

2.3. Les variétés germaniques, francique et alémanique

- 25 Les dialectes germaniques qui coexistent avec le lorrain roman sont d'une part les dialectes franciques rhénans, issus du moyen-allemand et généralement appelés *platt* ou *Lothringer platt*, parfois encore *Ditsch* (« allemand »), et d'autre part l'alémanique, relevant de l'allemand supérieur, communément appelé « alsacien » par référence géographique à l'Alsace toute proche. L'alémanique est en effet pratiqué à l'est de Sarrebourg ainsi que dans le Pays de Phalsbourg et à Dabo, communes limitrophes au département du Bas-Rhin. Le francique est quant à lui parlé principalement dans le nord du département, « dans un territoire resté longtemps rural, sans grandes villes » (Fehlen, 2013 : 411). À l'est de la Moselle, autour de Saint-Avold, Forbach, Sarreguemines et Sarrebourg, c'est le francique rhénan qui est parlé. Les parlers de plusieurs localités situées dans la RBMS, notamment Vibersviller, sont décrits finement dans l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone* (Bothorel

et al., 1979). Contrairement à la dénomination « patois » dans la zone romanophone, « le terme *platt* est revendiqué avec une certaine fierté » (Fehlen, 2013 : 413) pour désigner ces parlers dialectaux germaniques.

- 26 On relève également une meilleure connaissance du nombre de locuteurs de ces parlers par rapport au lorrain roman : si les auteurs de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone* admettent qu'ils ne connaissent « malheureusement pas le nombre exact de dialectophones de [leur] domaine » (Bothorel et al., 1979), les données relevées par l'INSEE lors de différents comptages permettent au moins de se faire une idée de la part de la population mosellane qu'ils représentent : en 1962, celle-ci était encore très importante, les valeurs atteignant jusqu'à 90 % de locuteurs dans la région de Sarreguemines et Sarrebourg (résultats du recensement de 1962 dans Beyer et Fehlen, 2019 : 108). S'il n'y a plus eu de comptage depuis cette date, le volet linguistique de l'enquête Famille réalisée conjointement par l'INSEE et l'INED en parallèle du recensement de 1999 permet de constater un déclin très fort, le nombre de locuteurs du *platt* y étant estimé à 78 000 (Héran et al., 2002, repris dans Beyer et Fehlen, 2019 : 109), ce qui représente environ 7 % de la population à cette date.
- 27 En Moselle germanophone, plusieurs associations mènent des actions pour assurer la pérennité des dialectes germaniques. Parmi elles figurent l'association Schick'Lothringen, l'association Culture et bilinguisme de Lorraine (CBL) ou encore la Société d'histoire et archéologie (SHAL) – section de Sarrebourg qui anime des conférences sur des thèmes historiques variés et qui pourrait développer une section spécifique « Langues régionales » dans la Moselle Sud. À cela s'ajoute l'activité de sept troupes de théâtre dialectal sur le territoire qui contribue à maintenir la vitalité de la langue, ou au moins à sa visibilité. La médiathèque communautaire de Sarreguemines dispose quant à elle d'un fonds documentaire de plus de 6 000 ouvrages et organise de nombreux ateliers qu'ils soient d'ordre culturel ou de mémoire écrite. C'est aussi elle qui est à l'initiative du festival « de langue francique et de langues de France » *Mr redde platt*¹⁷. Enfin, la médiathèque intercommunale de Phalsbourg dispose d'un catalogue en ligne permettant un accès privilégié à de nombreux ouvrages portant sur les langues de la région.

- 28 Il est enfin remarquable que les travaux consacrés au francique, s'ils sont plus fréquents et nombreux que les travaux consacrés aux dialectes romans (on pense ici notamment aux travaux de Laumesfeld, 1996), ont tendance à se concentrer sur les zones frontalières de la Moselle, notamment sur le francique mosellan parlé dans la région de Thionville et sur le francique rhénan dans le bassin houiller (Dorner, 2011 s'intéresse par exemple à la vitalité du francique à Freyming-Merlebach) mais aucune étude récente ne porte sur les parlers de Sarrebourg ou Phalsbourg situés dans la zone de la RBMS qui nous intéressent ici. Ils ne sont pas évoqués non plus dans la synthèse de Philipp (2003 : 51) qui n'évoque que le Pays de Bitche à l'extrême sud de cette aire. Il paraît dès lors urgent de consacrer une étude sociolinguistique plus approfondie à ces parlers pour avoir une meilleure idée de leur situation actuelle.

3. Les pistes de valorisation : collecte de témoignages

- 29 Dans le but de recueillir les témoignages des habitants du territoire recouvert par la RBMS, un questionnaire composé de quinze questions permettant d'établir le profil socio-biographique des informateurs et de recueillir leurs avis et préconisations sur la situation linguistique du territoire de la RBMS a été établi (Lacombe, 2024). L'objectif de ce questionnaire était de constituer une base de discussion avec les informateurs concernant d'éventuelles pistes de valorisation du patrimoine linguistique régional. Cette enquête ne peut dès lors être considérée que comme une étude exploratoire préalable à l'enquête approfondie que nous appelons de nos vœux (cf. *supra*).

3.1. Préparation et réalisation de la collecte de témoignages

- 30 Afin de sélectionner ces potentiels informateurs, une liste de contacts a été établie dans un premier temps grâce aux interlocuteurs du PETR du Pays de Sarrebourg et de la Société d'histoire et archéologie de Lorraine (SHAL), section de Sarrebourg, dont chaque membre connaît des historiens, écrivains ou encore des familles historiquement implantées dans la région. Souvent, ces personnes

font partie de l'une des associations évoquées dans les paragraphes précédents. C'est ainsi qu'un réseau d'interlocuteurs a pu être constitué et contacté ensuite par téléphone ou par courriel pour convenir d'un rendez-vous pour un entretien en face à face.

- 31 Les entretiens ont été menés de fin mars à début juillet 2024 auprès d'une vingtaine de témoins (4 femmes et 16 hommes) à Vibersviller, Tarquimpol, Château-Salins, Phalsbourg, Dabo, dans la zone de biosphère Moselle Sud, et au-delà, quand ces informateurs étaient originaires de la région mais installés ailleurs (en Moselle ou en Alsace). Des entretiens téléphoniques ont été menés avec les informateurs trop éloignés de Sarrebourg. Les entretiens n'ont pas été enregistrés : les réponses données par les informateurs ont été notées par l'enquêtrice en vue de leur exploitation ultérieure.
- 32 Il est à noter que l'échantillon d'informateurs ainsi constitué n'avait pas vocation à être représentatif de la population habitant sur le territoire de la RBMS, puisqu'il s'agissait avant tout de recueillir des témoignages auprès de personnes locutrices des langues locales, d'une part, et impliquées d'une manière ou d'une autre dans leur préservation, d'autre part, afin de compléter l'état des lieux demandé par le PETR. Ainsi, 100 % des personnes rencontrées disent parler un dialecte ou connaître des expressions d'un dialecte local, pour 70 % d'entre elles des dialectes germaniques, l'alsacien (35 %) ou le platt (35 %), et pour 17,4 % d'entre elles, un dialecte roman. Une minorité déclare uniquement la connaissance d'expressions en lorrain roman (4,3 %), en platt (4,3 %), voire en lorrain et en platt (4 %). Le déclin de la pratique des parlers dialectaux en Moselle étant avéré (cf. *supra*), on ne sera pas surpris de la répartition des informateurs par tranches d'âge : 75 % des informateurs ont plus de 60 ans, 16,4 % entre 45-55 ans et 8,6 % ont entre 35-45 ans.
- 33 Interrogés sur leurs pratiques, 28,6 % des informateurs déclarent parler leur dialecte dans la vie courante tandis que 23,8 % d'entre eux disent ne parler que rarement leur dialecte. 47,6 % parlent leur dialecte dans la sphère privée, en famille ou lors de rencontres entre amis à un taux respectif et équivalent de 23,8 %. Concernant la transmission, 90,5 % des informateurs indiquent que le dialecte leur a été transmis par transmission intergénérationnelle (grands-parents, parents, oncles ou tantes), les 9,5 % restants se déclarant autodi-

dactes. 52,2 % des informateurs affirment avoir transmis le dialecte à leur tour.

3.2. Analyse des discours recueillis

34 Dans la suite du propos, nous chercherons à dégager les éléments saillants ressortant des réponses des informateurs aux questions suivantes qui leur ont été posées au cours de l'entretien :

- Quelle est votre vision par rapport au développement de votre dialecte à long terme ?
- Quels seraient les moyens à mettre en œuvre pour y contribuer ?
- Constatez-vous un regain d'intérêt de la part de la jeune génération ? Si oui, quels seraient les moyens à mettre en œuvre pour soutenir et développer l'image des langues régionales ?

35 À propos de l'avenir des dialectes, germaniques ou romans, leur déclin, voire leur disparition apparaît comme inéluctable à la plupart des informateurs, comme le montrent les extraits suivants :

(1) « Je pense que cette langue va se perdre » (F, 40-49 ans, Insviller)

(2) « Malheureusement, elle est en train de disparaître alors qu'elle est tellement "fleurie" » (H, 60 ans +, Dabo)

36 Tous y semblent résignés, mais à des degrés divers : si certains nuancent leur pessimisme en introduisant l'éventualité d'une intervention qui pourrait changer la situation (politique pour un informateur qui affirme qu'« il faudrait une révolution », ou divine pour un autre selon qui « il faudrait un miracle »), d'autres semblent vraiment résolus à voir les dialectes disparaître :

(3) « Au rythme actuel, la mort de cette langue est proche (20 à 30 ans). Il faudrait un miracle pour qu'elle survive au siècle présent » (H, 60 ans +, Saverne)

(4) « On ne peut pas parler de développement, mais de déclin et sa disparition à long terme, si rien n'est entrepris en Moselle » (H, 60 ans +, Longeville-lès-St Avold)

- 37 On remarquera l'emploi du terme de « réserve », emploi par l'informateur le plus résigné dans la comparaison qu'il effectue :

(5) « Les associations qui s'intéressent exclusivement à la dimension dialectes apparaissent comme de petites tribus d'Indiens dans leur réserve, qui essaient de donner de la voix et crient dans le désert. En conclusion, ces langues sont destinées à disparaître. C'est le lot de toute chose. » (H, 60 ans +, Porcellette)

- 38 Si l'école apparaît comme un relai potentiel de la transmission pour plusieurs informateurs, ils ne partagent néanmoins pas tous le même optimisme :

(6) « Majoritairement via l'Éducation nationale avec des écoles immersives français/langue régionale, mais il manque malheureusement une vraie politique linguistique. » (H, 60 ans +, Rémering-lès-Puttelange)

(7) « L'Éducation nationale n'est pas "armée" pour envisager ce développement » (H, 40-59 ans, Mittelbronn)

(8) « La voie naturelle de transmission de ces langues vernaculaires est la famille, le contexte social de proximité. Or ces différents vecteurs ne portent plus ni la langue, ni la culture régionale. Je pense que ce serait peine perdue de vouloir exiger de l'école de faire ce travail : ce serait immanquablement un coup d'épée dans l'eau et ce n'est pas sa mission. » (H, 60 ans +, Porcellette)

- 39 Par ailleurs, ce relai par l'école n'est guère envisagé sous une autre forme que la valorisation d'un « patrimoine » (H, 60 ans +, Niederhof) auquel les élèves seraient exposés de temps en temps, sous la forme de comptines ou de chansons (deux informateurs insistent sur cet aspect). En aucun cas, les dialectes ne sont envisagés comme langue d'enseignement à part entière. C'est ainsi bien timidement qu'une informatrice (F, 40-49 ans, Insviller) suggère de « peut-être faire une initiation à l'école » tandis qu'un autre envisage des activités relevant plutôt du périscolaire :

(9) « Éveil culturel en classe, présentation langue, histoire régionale et la traditionnelle excursion de fin d'année en Alsace (nostalgie

quand tu nous tiens). Je pense que des cours de cuisine en alsacien avec des recettes traditionnelles seraient un levier intéressant. » (H, 60 ans +, Dabo)

- 40 Dans l'extrait 9, on relève une mention de l'Alsace voisine, qui est fréquente dans les commentaires, souvent envieux du sort des parlers dialectaux alsaciens qui apparaissent comme mieux lotis qu'en Moselle. En effet, l'alsacien semble mieux se maintenir que le platt en Moselle, une enquête menée en 2022 estimant la part des locuteurs sachant parler assez bien ou très bien l'alsacien à 46 %. Un informateur (H, 60 ans +, Longeville-lès-Saint-Avold) fait ainsi l'hypothèse qu'il existe « une stratégie » en Alsace dont devraient selon lui s'inspirer les pouvoirs publics mosellans. Seul un informateur (H, 60 ans +, Sarrebourg) invoque l'idée de « dynamiser la langue en insistant sur la proximité de la frontière allemande ».
- 41 Le constat de l'absence de volonté politique à l'égard de la promotion/préservation des dialectes est globalement partagé et revient également régulièrement dans les échanges, comme dans l'extrait suivant :

(10) « Il faudrait que les élus régionaux lancent une grande campagne de sensibilisation au fait linguistique et au risque de perte de diversité culturelle. À cela, deux conditions : 1^o que ces élus aient eux-mêmes des connaissances de linguistique, 2^o qu'ils arrivent à convaincre que cela fait du sens de consacrer de l'argent à ce sujet "alors qu'il y a tant d'autres besoins" (argument souvent cité pour ne rien faire dans le domaine linguistique). » (H, 60 ans +, Saverne)

- 42 Le pessimisme des informateurs est encore plus marqué concernant le dialecte lorrain roman, dont un informateur (H, 45-59 ans, Tarquimpol) n'hésite pas à affirmer qu'il va « devenir une langue morte (à l'exemple du latin) ». C'est pour cette variété que le rôle des « anciens » (la catégorisation « les anciens » revient fréquemment dans les réponses de plusieurs informateurs) est le plus souvent invoqué comme facteur de conservation et, pour les moins pessimistes, de maintien des pratiques. Ainsi, selon une informatrice (F, 40-59 ans, Gondrexange), il faudrait « garder un contact avec les anciens. Rassembler les anciens et les jeunes pour favoriser la transmission ». Les deux tiers des informateurs sont cependant d'avis qu'il

y a peu d'intérêt de la part de la jeune génération, et que c'est dès lors sur « les anciens » que reposent les derniers espoirs de conservation des dialectes avant leur disparition des usages.

- 43 Tous les informateurs rencontrés semblent s'accorder sur le besoin de communication au sujet des dialectes présents en Moselle, de les rendre « visibles » et « audibles », avec également des degrés très variables d'optimisme ou de résignation, comme le montrent les extraits suivants :

(11) « Peut-on encore faire autre chose que d'en transmettre la mémoire ? En la rendant visible et audible. » (H, 60 ans +, Lixing-lès-Rouhling)

(12) « Elle doit être parlée et affichée et ne pas seulement survivre dans le théâtre alsacien et les *Witzowe* [soirées lors desquelles sont racontées des histoires drôles]. C'est une langue aussi sérieuse et digne que toutes les autres, on peut tout exprimer dans cette langue. Mais pour cela, il faut recréer des liens et réapprendre à l'utiliser dans toutes les situations. » (H, 40-59 ans, Weinbourg)

- 44 On relèvera encore la proposition d'un informateur (H, 60 ans+, Sarrebourg) d'« insister sur la patrimonialisation » qu'il définit comme le fait d' « être fier de ses racines » et d'avoir un « sentiment de responsabilité ».
- 45 Si la plupart des informateurs formulent des pistes assez vagues pour cette visibilisation souhaitée (la proposition d'« organiser des manifestations culturelles et linguistiques » est formulée par plusieurs informateurs), certains suggèrent des pistes plus concrètes : un informateur (H, 60 ans+, Château-Salins) mentionne ainsi l'existence d'enregistrements de la langue orale diffusés à la Maison des Étangs de Tarquimpol, tandis qu'un autre (H, 60 ans +, Vibersviller) indique qu'il faudrait que de tels enregistrements puissent être diffusés dans les écoles. Le même informateur signale l'existence de nombreux chansonniers en Alsace et le fait que les chansons pour enfants pourraient constituer un vecteur, sinon de transmission, au moins de familiarisation avec les parlers dialectaux.

Conclusion

- 46 L'état des lieux présenté dans cette contribution confirme la grande précarité dans laquelle se trouvent les dialectes romans et germaniques historiquement implantés sur le territoire de la Réserve de biosphère de Moselle Sud (RBMS). Les témoins rencontrés semblent résignés à les voir disparaître et chercher des pistes non pas pour les « sauver », ni même relancer leur pratique, mais plutôt pour en conserver des traces afin d'éviter qu'ils tombent dans l'oubli une fois leurs derniers locuteurs disparus.
- 47 Toutefois, bien que la tendance soit à peu près la même au sein des autres biosphères françaises, il faut noter un certain regain d'intérêt pour la préservation des langues régionales. En effet, tout ne semble pas perdu car les recherches de cette étude ont permis de rencontrer de nombreux passionnés d'histoire et de culture locales. Ces personnes sont convaincues que le patrimoine linguistique et culturel est riche. De plus, il faut noter la multitude d'actions entreprises dans ce « Pays de l'Entre-Deux » par des personnes, jeunes et moins jeunes, qui s'intéressent à la culture, la langue, au théâtre et au folklore de la région mosellane. Un regain d'intérêt pour la culture locale est à relever également, notamment après la période de crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, lors de laquelle la population était davantage centrée sur elle-même. La notion de territoire, en lien avec celle de terroir, avait repris du sens avec, entre autres, la réduction, voire l'absence de déplacements, la valorisation des produits régionaux, le redéploiement des marchés de producteurs locaux ou encore la (re)découverte de l'environnement naturel. Il est entendu que l'état de lieux présenté ici ne cherche en aucun cas à se substituer aux travaux d'historiens, de chercheurs ou encore d'écrivains spécialistes de l'espace mosellan, et n'a d'autre but que de fournir des pistes de réflexion aux acteurs du PETR au sein de la RBMS.
- 48 Sur la base de cette étude, les acteurs du PETR envisagent ainsi des projets permettant de rendre visibles et audibles les dialectes locaux, tels que l'installation des panneaux de rue bilingues qui afficheront, selon les zones dialectales du département de la Moselle, la traduction dans le dialecte correspondant : dialectes germaniques à Sarre-

bourg et Phalsbourg et lorrain roman à Dieuze. D'autre part, un projet de stèle ou de type « pierre de Rosette » est à l'étude pour l'inscription et la mise en valeur des trois dialectes du département de la Moselle dans une zone centrale de la biosphère telle que l'étang de Gondrexange. Enfin, une mise à jour du site internet de la Réserve de biosphère de Moselle Sud avec l'intégration d'une partie de cette étude permettrait une valorisation certaine du patrimoine linguistique de la région sud-mosellane. L'étude présentée ici a de plus fait l'objet d'une présentation publique, dont a rendu compte un article dans la presse quotidienne régionale¹⁸, contribuant également à la visibilisation de la réflexion en cours au sein de la RBMS.

BIBLIOGRAPHY

- ALÉN GARABATO Carmen et BOYER Henri, 2022, « Nouveaux usages socio-économiques des « langues régionales » de France au XXI^e siècle », dans *Langage et société*, n° 175(1), p. 9-21, [<https://doi.org/10.3917/lis.175.0011>].
- ALÉN GARABATO Carmen, BOYER Henri et CALVET Caroline, 2023, « Des langues au bord de la substitution et des glottothérapies qui leur sont appliquées (aragonais, occitan) », *Cahiers du plurilinguisme européen*, n° 15, [<https://doi.org/10.57086/cpe.1631>].
- ALTMANOVA Jana, Cartier Emmanuel, Luzzi Jimmy, Pinto Sarah et Piscopo Sergio (2022), « Innovations lexicales dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité : le cas de *bio* en français et en italien », *Neologica*, 16, p. 85-110.
- BEYER Rahel et FEHLEN Fernand, 2019, « Der germanophone Teil Lothringens » dans Beyer Rahel et Plewnia Albrecht (Hrsg.), *Handbuch des Deutschen in West- und Mitteleuropa. Sprachminderheiten und Mehrsprachigkeitskonstellationen*, Tübingen, Narr Francke Attempto, p. 105-154.
- BOTHOREL Arlette, LEVIEUGE Guy et PHILIPP Marthe, 1977, *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*, vol. 1 : *Corps humain, maladies, animaux domestiques*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- BOYER Henri (2013), « Patois, le déni français de glossonyme », dans Kremnitz Georg (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, p. 169-177.
- COLONNA Romain, 2022, « La patrimonialisation des langues (minorées) : une voie (obligatoire) vers le marché ? », *Langage et société*, n° 175, p. 23-49, [<https://doi.org/10.3917/lis.175.0025>].
- DORNER Daniela, 2011 « Vitalité du francique en Lorraine

germanophone ? », *Lidil*, n° 44, [<http://doi.org/10.4000/lidil.3135>].

ÉLOY Jean-Michel et JAGUENAU Liliane, 2013, « Les langues d'oïl », dans Kremnitz Georg (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, p. 533-543.

FEHLEN Fernand, 2013, « Le francique de Moselle », dans Kremnitz Georg (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, p. 411-425.

GIBLIN Béatrice, 2002, « Langues et territoires : une question géopolitique », *Hérodote*, n° 105(2), p. 3-14, [<https://doi.org/10.3917/her.105.0003>].

HÉRAN François, FILHON Alexandra et DEPREZ Christine, 2002, « La dynamique des langues en France au fil du xx^e siècle », *Population & Sociétés*, n° 376, p. 1-4, [<https://doi.org/10.3917/popsoc.376.0001>].

LACOMBE Catherine, 2024, *Étude du patrimoine linguistique sur le territoire de la biosphère Moselle Sud*, rapport de stage, Université de Clermont Auvergne.

LANHER Jean, LITAIZE Alain, RICHARD Jean, SCHNEIDER Jean et THOUVENIN Jean, 1979-1988, *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.

LAUMESFELD Daniel, 1996, *La Lorraine francique*, Paris-Montréal, L'Harmattan.

LÉVY Paul, 1929, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, Paris, Les Belles Lettres.

MÉCHIN Colette, 1999, *Frontière linguistique et frontière des usages en Lorraine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

MÉCHIN Colette, 2001, « Des langues et des cultures en Moselle », dans Bromberger Christian et Morel Alain (éds), *Limites floues, frontières vives*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, [<https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.2924>].

MICHEL Gilbert (2015) *Le welche tel qu'en lui-même*. Riquewihr, REBER-Éditions.

PHILIPP Marthe, 2003, « Le francique de Moselle », dans Cerquiglini Bernard (dir.), *Les langues de France*, Presses universitaires de France, Paris, p. 45-57.

SIMMER Alain, 2002 *Toponymie mosellane*, Knutange, Fensch Vallée.

SIMONI-AUREMBOU Marie-Rose, 2003, « Les langues d'oïl », dans Cerquiglini Bernard (dir.), *Les langues de France*, Presses universitaires de France, Paris, p. 137-172.

WEYLAND Albert, 2010, *Moselle plurielle – Identité complexe et complexes identitaires*, Metz, Éditions Serpenoise.

ZELIQZON Léon, 1924, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, Strasbourg, Paris, Librairie Istra.

NOTES

1 « Un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) est une catégorie d'établissement public créée par la loi Maptam du 27 janvier 2014. Il est constitué par accord entre plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave. Il élabore un projet de développement économique, écologique, culturel et social, appelé projet de territoire. [...] Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux comprennent : un conseil syndical où les sièges sont répartis en tenant compte du poids démographique des membres (chaque EPCI dispose au moins d'un siège et aucun ne peut disposer de plus de la moitié des sièges) ; une conférence des maires réunissant les maires des communes situées dans le périmètre du PETR, qui est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire (elle se réunit au moins une fois par an) ; un conseil de développement territorial, réunissant les acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du PETR, qui est consulté sur les principales orientations du conseil syndical et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. » [<https://www.vie-publique.fr/fiches/20134-quest-ce-quun-pole-dequilibre-territorial-et-rural-petr>], consulté le 30 octobre 2024.

2 [<https://biosphere-moselle-sud.fr/>], consulté le 30 octobre 2024.

3 [<https://www.mab-france.org/fr/les-reserves-de-biosphere/vous-avez-dit-reserve-de-biosphere/>], consulté le 30 octobre 2024.

4 [<https://biosphere-moselle-sud.fr/organisation-reserve-biosphere/>], consulté le 30 octobre 2024.

5 [<https://www.pays-sarrebouurg.com/dispage.php/Projet-Reserve-Biosphere.html?file=/Reserve-Biosphere/Projet-Reserve-Biosphere.html>], consulté le 30 octobre 2024.

6 UNESCO, 2003, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, [<https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/convention-safeguarding-intangible-cultural-heritage?hub=66535>], consulté le 30 octobre 2024.

7 *Ibid.*

8 *Trésor informatisé de la langue française* : [<https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9serve>], consulté le 30 octobre 2024.

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*

11 *Trésor informatisé de la langue française* : [<https://www.cnrtl.fr/definition/biosph%C3%A8re>], consulté le 30 octobre 2024.

12 [www.mab-france.org/fr/les-reserves-de-biosphere/les-reserves-de-biosphere-francaises/], consulté le 30 octobre 2024.

13 Voir par exemple l'initiative Biocultural diversity, qui établit des liens entre la dégradation de la biodiversité et celle de la diversité culturelle et linguistique : [<https://biocultural-diversity.org/francais>], consulté le 30 octobre 2024.

14 Loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la V^e République : [<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000019238731/2008-07-25/>], consulté le 30 octobre 2024.

15 « Les langues de la France. Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, et à la ministre de la Culture et de la communication », remis en avril 1999. [<https://www.vie-publique.fr/rapport/24941-les-langues-de-france-rapport-au-ministre-de-leducation-nationale-de>], consulté le 30 octobre 2024.

16 Moins de 10 lignes lui sont consacrées par Éloy et Jaguenau dans leur contribution portant sur les langues d'oïl (2013 : 536-537).

17 [<https://www.sarreguemines.fr/page/338-mir-redde-platt>], consulté le 30 octobre 2024.

18 Besancenet Philippe, « Sarrebourg – Réserve de biosphère : état de santé des langues régionales », *Le Républicain Lorrain*, 24 juillet 2024. [<https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2024/07/24/reserve-de-biosphere-etat-de-sante-des-langues-regionales>].

ABSTRACTS

Français

Cette contribution présente les questionnements et résultats d'une étude menée à la demande du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Sarrebourg avec pour objectif de faire, d'une part, un état des lieux des langues dite « régionales » encore parlées ou connues sur le territoire, et d'étudier, d'autre part, les pistes de valorisation et perspectives existantes pour sauvegarder ce qui est considéré comme un « patrimoine immatériel »

au sein de la Réserve de biosphère de Moselle Sud. La Réserve de biosphère de Moselle Sud comprend un riche patrimoine immatériel, celui des langues régionales qui sont au nombre de trois : l'une romane (lorrain roman) et deux autres germaniques (francique rhénan et alémanique). Toutefois, la pratique de ces langues est en fort déclin, voire en perdition pour le lorrain roman.

English

This paper presents the questions and results of a study carried out at the request of the Pole d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) of the Pays de Sarrebourg (France). The study was conducted with two main objectives: firstly, to identify the “regional languages” that are still spoken or known on the territory and also to examine the potential for enhancement and the existing prospects for safeguarding what is considered to be an “intangible heritage” within the South Moselle Biosphere Reserve. The South Moselle Biosphere Reserve boasts a rich intangible heritage, encompassing three regional languages: one Romance (*Romance Lorrain*) and two Germanic (Rhenish Frankish and Alemannic). However, the use of these languages is in steep decline, and in the case of the Romance dialect, even in perdition.

Deutsch

In diesem Beitrag werden die Fragestellungen und Ergebnisse einer Studie präsentiert, die im Auftrag des Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) des Pays de Sarrebourg (Frankreich) durchgeführt wurde, um einerseits eine Bestandsaufnahme der in der Region noch gesprochenen oder bekannten “Regionalsprachen” vorzunehmen und andererseits die bestehenden Aufwertungsmöglichkeiten und -perspektiven zu untersuchen, um das, was als “immaterielles Erbe” im Biosphärenreservat Südliche Mosel betrachtet wird, zu erhalten. Das Biosphärenreservat Südmosel besitzt ein reiches immaterielles Erbe, nämlich das der Regionalsprachen, von denen es drei gibt: eine romanische (romanisches Lothringen) und zwei germanische (Rheinfränkisch und Alemannisch). Der Gebrauch dieser Sprachen ist jedoch stark rückläufig und im Falle des romanischen Dialekts, sogar vom Aussterben bedroht.

INDEX

Mots-clés

Lorraine, dialecte, patrimoine, langue régionale, francique rhénan, alémanique

Keywords

Lorraine, dialect, heritage language, regional language, Rhenish Frankish, Alemannic

Schlagwortindex

Lothringen, Dialekt, Kulturerbe, Regionalsprache, Rheinfränkisch, Alemannisch

AUTHOR

Catherine Lacombe

Université Clermont Auvergne (UCA), Clermont-Ferrand.

Titulaire d'une licence LEA allemand-anglais (2011) et d'un master 2 Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – parcours média et médiation culturelle, option allemand (2024), Catherine Lacombe a exercé la fonction d'assistante de direction trilingue allemand-anglais, et ponctuellement espagnol, pendant 42 ans dans différentes sociétés industrielles au Royaume-Uni, Allemagne et France. Elle-même locutrice du francique rhénan, elle a mené cette étude dans le cadre d'un stage effectué en 2024 auprès du coordinateur de la Réserve de biosphère de Moselle Sud au sein du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Sarrebourg.

IDREF : <https://www.idref.fr/282976477>